60me Année — Nouvelle Série — No 493 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 2 JUILLET 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 29 Juin 1955.

Cher Vieil Ami,

Je t'ai quitté le Samedi 11 Juin, il faisait presque froid, certaines cerises étaient encore imparfaitement mûres ; les pluies tardives et surtout le gros orage de la semaine précédente, qui avait empli la Durance d'une eau impétueuse et limoneuse, avaient retardé quelque peu la venue de l'été.

La pluie abondante pendant une nuit et une bonne partie de la journée avait roussi les fourrages coupés et fait quelques dégâts dans les champs de céréales.

Comme toujours, en Provence, la transition entre les saisons, surtout entre le printemps et l'été, n'existe presque pas. La chaleur est venue tout d'un coup.

L'estiou pago tar maï pago lar. Il a ceci de mieux que certains débiteurs qui paient bien juste ou pas du tout.

Où en est le tunnel de la nouvelle Nationale ? L'appel d'air doit commencer à se faire sentir, c'est fort bien pour les mois chauds, Sisteron ne manquera pas d'air, avec le couloir de la Baume l'aération sera parfaite et chassera les mauvaises odeurs.

On ne sentira peut-être plus les relents *sui géneris* des abattoirs. Ce sera toujours çà de gagné, en attendant qu'on pose des roulettes à l'établissement où règne l'assassinat collectif, pour le transporter sur les falaises de Beaulieu.

Nos ingénieurs modernes ne s'embarrassent plus de rien, tu le sais, Titin, on ne démolit plus les établissements ou monuments que l'on veut conserver, on les fait rouler, d'où économie de temps et d'argent. Pendant ce temps le Grand Saigneur et ses aides pourront continuer à opérer, ils ne s'apercevront de rien, parait-il !

On m'a même fait croire que le tunnel routier terminé, on attendrait un jour de grand vent et, avec deux ou trois voiles sur les toitures, on économiserait même la dépense des tracteurs.

Le principal est que les Directeurs ne se trompent pas de *vents* car s'ils orientaient la manœuvre sur les vents du midi, les abattoirs pourraient subitement s'engloutir dans le Lac de Sisteron qui sera terminé à ce moment-là.

A moins que ce Lac ne soit, comme certaine Usine, un Lac électoral qui tomberait à l'eau, les élections passées.

Si on n'adopte pas le plan énergique développé plus haut, si on attend d'avoir les fonds pour rebâtir des abattoirs modernes en dehors de la ville, je crois en vérité que cette génération passera avant que soient accomplis les désirs d'air pur des gens de Bourg-Reynaud, de la Mission et du personnel de la Caisse d'Epargne qui ne doit pas épargner ses souhaits de purification du quartier.

Cher Titin, les vacances sont là, tout arrive et même trop vite pour les anciens que nous sommes. Les jeunes écoliers et les plus grands aussi ont, ces jours-ci, surtout aujourd'hui, des mines réjouies. C'est avec bonheur qu'ils retournent chez Papa, leurs cartables gonflés de sciences et de pas mal de bourrage de crânes, car bien des choses qu'ils emmagasinent péniblement ne leur serviront de rien.

Oui, je sais bien, la culture générale, c'est une chose fort agréable pour briller dans le monde. Mais quand il faut gagner la croûte, qui d'ailleurs ne suffit pas pour vivre, la culture tout court est souvent plus utile.

Savoir ce que l'enfant veut faire, ce qu'il peut faire, lui bien apprendre à le bien faire, voilà ce à quoi il faudrait se borner. Des diplômes il en faut, mais maintenant il en faut beaucoup trop et pour tous. On finira par exiger des diplômes pour les plus humbles emplois. On en viendra à exiger du manœuvre maçon une licence de droit, avec l'espoir que celà l'obligera à ne pas bâtir de travers, lorsqu'il aura obtenu le C.A.P. de la gamatte et du fil à plomb.

En parlant de culture, je me remémore que, depuis deux ou trois mois, nos législateurs en Chambre... des députés... se tirent les cheveux à propos de la loi sur l'enseignement agricole. Je suis surpris d'une chose : c'est que nos représentants aient encore, pas tous il est vrai, des chevelures assez bien garnies. Ils se tirent les cheveux à propos de tant de choses que nous devrions avoir au Parlement 90 pour cent de chauves. Le 10 pour cent restant étant composé de députés placides qui suivent le courant sans agitation, estimant que la seule chose qui vaille de s'émouvoir c'est les fins de mois patronées par Sainte-Touche.

Les Gauches luttent contre le projet, en faisant des discours et, surtout, de l'obstruction, par des dépôts d'amendements multiples soumis chacun au scrutin et en chargeant, chaque fois, les urnes de multiples bulletins aux mêmes noms, d'où pointages multipliés. Ce sont là des gamineries qui devraient être réprimées, si tous ces Messieurs prenaient au sérieux la représentation nationale et s'ils avaient le respect de la loi de majorité, base de toute véritable démocratie.

Toute cette opposition opiniâtre se justifie très mal et ne rehausse pas la renommée de la législature actuelle qui se sera déroulée dans les bagarres académiques permanentes, entre gens trop divisés composant 14 partis ou poussières de partis ayant, chacun leurs vues particulières, compliquées de trop d'ambitions personnelles.

Nous avons eu, il y a 10 jours, les élections sénatoriales qui n'ont apporté, dans la composition de la seconde Chambre, que très peu de changements, si ce n'est de substitutions de personnes.

Dans les Bouches-du-Rhône, un siège perdu par le P. C. gagné par les hommes patronés par l'U. R.

Deux candidats à tendance radicale modérée ont été élus ; ils étaient patronés par M. Martinaud-Deplat, qui prend ainsi, indirectement, une petite revanche sur M. Mendès-France, qui brille d'ailleurs pas beaucoup depuis son coup d'Etat du Congrès Radical.

Sa politique de Liquidation Coloniale, qu'il n'a pu achever, continue à produire des fruits amers. Les troubles momentanément apaisés en Tunisie, au Maroc et en Algérie. La satisfaction d'amour-propre de l'ex-Président P.M.F. nous aura coûté très cher car elle continue à s'allonger et nous vaudra peut-être la perte, à échéance plus ou moins brève, de l'Afrique du Nord.

Dans ces affaires pénibles, les Américains et les Anglais n'auront pas été pour nous de bons associés. Ils nous ont d'abord tiré dans les jambes et parfois soutenus comme la corde soutient le pendu.

En tout cas la faute principale est imputable à nos hommes politiques qui, par leur division par trop grande et souvent par leur incompréhension de l'intérêt véritable de la France, leur manque d'énergie, l'incapacité de certains à gouverner, nous ont acculés dans une impasse.

Ce ne sont pas les changements fréquents de gouverneurs, sous-gouverneurs ou Préfets qui apporteront un remède aux imprévisions, maladresses ou incapacités qui partent de plus haut.

Titin, nous avons eu la visite « express » du Président René Coty. Son sourire et sa belle prestance nous ont « un peu » réconciliés avec le régime douche écossaise que nous subissons actuellement. Il est vrai que ce régime est souvent recommandé par des Docteurs, même réputés. Il paraît qu'il est salutaire. Qui sait, nous allons peut-être sortir de notre décrépitude. J'aurai quand même plus de confiance en un Voronoff national.

J'espère écrire ma prochaine à... l'ami Toine qui t'envoie ses amitiés.

A bientôt, Titin.

Louis SIGNORET

Weber VIGNET
Agent Officiel
GARANTIE TOTALE
LIP

EN FLANANT...

Payé par avance...

Un quidam, ayant des dons de rebouteux, s'en fut un jour en voiture, pour ses affaires, dans un village voisin. En cours de route, il commet une infraction bénine qui fut réglée séance tenante par le paiement de la somme de six cents francs entre les mains du représentant de l'autorité.

A quelques temps de là, l'épouse de notre brave gendarme, auteur de la contravention, se démit un nerf. On lui conseilla d'aller consulter un rebouteux *qui, par le plus pur des hasards, n'était autre que le* verbalisé.

La dame en question crut bien faire au cours de l'opération d'indiquer les nom, qualité et adresse de son mari, ne sait-on jamais ça peut parfois être utile... et puis un service en vaut bien un autre.

Quand tout fut terminé, heureuse d'être enfin soulagée, elle demanda le prix de la consultation. Elle s'attira cette réponse : D'habitude c'est gratis, mais pour vous ça sera six cents francs. *Bien qu'un peu surprise, la dame présenta la somme demandée à notre rebouteux qui, en lui repoussant la main lui dit :* remettez, Madame, cette somme à votre mari, ça sera pour payer ma prochaine contravention.

X...

Réunion des propriétaires menacés d'expulsion par le projet de barrage de la Baume

Jeudi soir les propriétaires menacés d'expulsion par le projet de barrage de la Baume, fortement émus par le piquetage de leurs terrains sans avis préalable, se sont réunis à la Mairie pour examiner la situation, connaître le projet dans ses grandes lignes et préparer dès maintenant la défense éventuelle de leurs intérêts qui se confondent avec ceux de la ville de Sisteron.

Après une délibération animée et une mise au point exacte et nécessaire, l'assemblée, qui était fort nombreuse, a décidé de confier à un Comité provisoire le soin de se mettre en rapport avec les autorités compétentes et de voir, d'accord avec elles, s'il n'y aurait pas moyen de construire le barrage projeté dans une partie de la région autre que celle qui comprend les meilleures terres cultivées de Sisteron.

A l'unanimité l'assemblée désigne pour faire partie du Comité provisoire MM. Marius Maldonnat, président du Canal Saint-Tropez, De Gombert, expert judiciaire, Paul Bernard, Ludovic Alphonse, Gustave Lieutier, représentant les propriétaires.

Le bureau provisoire étant ainsi constitué propose à l'assemblée l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

« Réunies à la Mairie de Sisteron le 23 Juin 1955, les personnes susceptibles d'être expropriées par les projets d'un barrage à la Baume ont formé un Comité provisoire d'information et de défense, les propriétaires intéressés s'étonnent qu'on puisse présenter aux Sisteronnais la réalisation de ce barrage comme ne présentant que des avantages pour la commune, alors qu'il offre de grands inconvénients dont le principal est de faire disparaître irrémédiablement le site naturel de la Baume, qui est un des principaux attraits touristiques de Sisteron.

« Considère en outre que le barrage emmènera la ruine agricole de Sisteron en faisant disparaître 150 hectares des meilleures terres de la commune.

« Considère que si les lois du progrès et l'intérêt général nécessitent la construction d'une usine, il serait bien préférable que cette usine soit construite sur le territoire de la commune en établissant une prise sur la Durance au Pont de Fombeton.

« Considère en outre qu'un barrage sera rapidement construit, alors qu'une Usine Electrique demanderait un temps beaucoup plus grand de construction et attirerait une main-d'œuvre infiniment plus importante, qu'elle amènerait plusieurs familles à Sisteron, sans obliger les expropriés à quitter le pays, faute d'exploitations à trouver.

« En conséquence l'assemblée émet le vœu que son Comité provisoire désigné prenne contact avec la Municipalité afin d'être tenue au courant des pourparlers en cours avec l'E.D.F. et pour que les projets de réalisation d'une usine hydroélectrique à Sisteron même soient mis à l'étude par les services techniques de l'E.D.F. Décide de présenter la dite motion aux élus municipaux, aux parlementaires du département, aux délégués de la commission nationale des Sites et à la direction régionale de l'E.D.F.

Visite des Ecrivains Dauphinois à Sisteron

La visite des Ecrivains Dauphinois dans notre ville a eu lieu Dimanche dernier comme nous l'avions annoncé.

Malgré le temps pluvieux de la matinée, nos visiteurs sont arrivés vers midi sous la conduite de leur sympathique Président, Me Emile Escallier, avocat à la Cour d'Appel de Grenoble, accompagné de Mme Escallier et de personnalités distinguées de la Magistrature, du Barreau et des Facultés, ainsi que de plusieurs dames.

En l'absence de M. le Maire, retenu à Digne pour les élections sénatoriales et qui s'était courtoisement excusé, cette docte société fut accueillie par Mme Massot-Devèze qui lui souhaita la bienvenue et la remercia d'avoir choisi notre ville pour y venir honorer la mémoire d'un de ses plus illustres enfants, le poète félibre Paul Arène.

Me Escallier répondit que la Société et lui-même étaient particulièrement heureux de se trouver dans la pittoresque cité de Sisteron, et rappela avec émotion des souvenirs personnels liés au récent passé de notre ville où il était venu souvent assister aux représentations classiques de la Citadelle, comme collaborateur et ami du regretté Marcel Provence, comme participant aussi des Saisons d'Art Alpin.

Un déjeuner amical réunit ensuite les membres de la Société autour de Me Escallier et de Mme Massot-Devèze, honorée de la présidence de la table. Le repas, préparé par le vatel Georges Clergues, fut excellent et fort gai.

Au début de l'après-midi, plusieurs personnalités de la ville vinrent saluer nos visiteurs qui se montrèrent très touchés de ce témoignage de sympathie.

Puis le Quadrille, musique en tête, arriva en farandolant et exécuta avec entrain ses danses et ses chants aux applaudissements enthousiastes des spectateurs ravis d'assister à cette pittoresque manifestation. Invités par le Président, les Quadrilleurs sablèrent ensuite le champagne avec nos hôtes, et après un toast plein d'émotion de Me Escallier, qui but à la prospérité de Sisteron et à la santé du Quadrille, sans oublier la mémoire du grand animateur provençal que fut Marcel Provence, la séance se termina par le chant de la « Coupo Santo » exécuté en chœur par les assistants.

Les Ecrivains Dauphinois allèrent ensuite visiter la Cathédrale, conduits par M. le Chanoine Aillaud qui leur en fit les honneurs. Puis ce fut la montée au cimetière où la Société alla s'incliner sur la tombe de Paul Arène, y évoquer son glorieux souvenir de poète et de félibre et y déposer une gerbe de laurier et d'olivier.

La journée se termina par la visite de la Citadelle d'où nos hôtes admirèrent le magnifique point de vue tout en déplorant les destructions causées par le bombardement à ces remparts vénérables et à l'antique chapelle, véritable joyau archéologique.

Le temps s'étant remis au beau, ils purent regagner agréablement Grenoble dans la soirée et se montrèrent très satisfaits de leur journée.

On conservera un excellent souvenir, à Sisteron, de la visite de ces hôtes distingués, espérant qu'ils pourront revenir encore dans notre ville où ils seront toujours assurés de recevoir l'accueil le plus sympathique.

Congrès des Résistants et Combattants Volontaires de la Résistance

Sisteron, Ville Résistante et Ville Martyre, prépare fièvreusement le Congrès des Combattants Volontaires de la Résistance.

Ce Congrès sera présidé, cette année, par Maître Max Juvenal, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Général De Bermond de Vaulx, Président d'honneur, et Madame. D'autres personnalités seront présentes : le Président Rostagne et le Commandant Jean Vial, le Président Borrély, Paret Emile, maire de Sisteron, Colonel Noël, Colonel Simon FTPF, Pierre Girardot, maire, Aubert, sénateur, Docteur Jouve, Naegelen, ancien ministre, député des B.-Alpes, etc...

Le Congrès s'ouvrira à 9 heures à la salle des Variétés. Après le Congrès et avec le concours de la musique, la Clique, conduite par son chef M. Duchêne, et les « Touristes des Alpes » sous la direction de leur chef M. Verplancken, exécuteront le « Chant des Partisans » et « La Marseillaise » devant les Monuments qui ont subi, cette année, une amélioration très importante, aussi bien celui de 14-18 que celui de la Résistance.

La population se doit de se joindre au cortège pour venir honorer la mémoire des Héros des deux guerres. A eux la gloire, à nous le souvenir.

Après cette cérémonie, rendez-vous au banquet chez M. Achard, à La Potinière, avenue de la Libération.

Il est rappelé aux responsables locaux du département d'envoyer le nombre de leurs adhérents à M. Raoul Bouchet, Mairie de Sisteron.

SUCCES SCOLAIRES

Examen d'Entrée en 6me

Garçons : Alphonse Joachim, Brémond Claude, Cavailles Gaston, Chaillan Max, Detraz Maurice, Dufaux Michel, Jacquemet J.-Paul, Joselet Max, Martin Maurice, Masse Gilbert, Pellegrin Pierre, Pourra Marc, Proreol René, Richard Max, Rolland André.

Filles : Artel Danielle, Béraud Josette, Berthod Françoise, Blanc Lucienne, Borély Mireille, Chabert Marie-Jeanne, Chabus Mauricette, Chastillon Nicole, Cléon Odette, Corréard Annie, Dalmas Danielle, Furon Colette, Garcin Michelle, Jeanselme Monique, Latil Huguette, Magnan Domnine, Malatray Danielle, Martin Christiane, Martin Danielle, Michel Annick, Michel Jacqueline, Miletto Marie-Thérèse, Peguilhan Marie-Claude, Richaud Janine, Vernaudot Anne-Françoise, Blavoyer Claudine.

Examen d'Entrée en 5me

Aubry Françoise, Gauchot Jacqueline et Guiony Michèle.

Nos félicitations aux candidats et candidates, ainsi qu'à leurs dévoués professeurs, maîtres et maîtresses.

CONCOURS LOCAL DE LABOURS

Les jeunes agriculteurs des cantons de Sisteron, Volonne, Noyers-s-Jabron La Motte-du-Caire et Turriers désirant participer à l'épreuve locale de Concours de Labours, qui sera organisé très prochainement, sont invités à adresser leur inscription par simple lettre à l'un des responsables suivants: Gaston Silve, Les Bellons, à Mison ; Edouard Reynier, La Motte-du-Caire ; Pierre Girard, Noyers-sur-Jabron.

Le Comité départemental d'organisation convoquera individuellement les candidats en donnant toutes précisions sur les lieu, date et heure du concours.

Quatre candidats seront retenus pour disputer la finale départementale dotée de prix en espèces très intéressants.

© VILLE DE SISTERON

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative de Sisteron informe ses membres que le recouvrement des cartes aura lieu courant Juillet et vous prie d'y réserver bon accueil.

La liste des souscripteurs sera publiée dans la presse.

DAME garderai pour après-midi enfant de 2 à 10 ans. S'adresser au Bureau du Journal.

GARDERIE MUNICIPALE

La municipalité de Sisteron organise, avec le concours du personnel enseignant, une garderie gratuite du 25 Juillet au 20 Septembre. Elle est réservée aux enfants (garçons et filles) de 4 à 10 ans. Les parents désirant y envoyer leurs enfants sont invités à les faire inscrire au secrétariat de la Mairie.

DEMOLISSION IMMEUBLE
RUE SAINTE-CLAIRE, à la Pousterle
AUJOURD'HUI SAMEDI
A VENDRE OCCASION
MATERIEL DIVERS
PORTES, TABLES, CHAISES
COMMODES, LITS, etc...

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Robert Taylor et Denise Darcel dans une épopée grandiose
CONVOI DE FEMMES
Tout ce que font les hommes, les femmes peuvent le faire et mieux.
La semaine prochaine :
FRANCIS AUX COURSES

DON

M. Donneaud, propriétaire de l'Hôtel de la Poste a fait don de 1.000 francs à la caisse du Sisteron-Vélo. Merci à ce généreux donateur.

BOULE SISTERONNAISE

La Boule Sisteronnaise avait organisé dimanche dernier un Concours à Pétanque par équipes choisies de 3 joueurs. Après un orage violent qui retarda le début des parties et profitant d'une accalmie, 12 équipes entamèrent la lutte.

Inscriptions et tirage au sort ont eu lieu au Bar des Arcades, chez M. Marcel Couton que le Comité remercie pour son don généreux de 500 frs qui vinrent s'ajouter aux prix déjà annoncés.

Le 1er prix revint à l'équipe Escudier Clément, le 2me à l'équipe Dagnan et le 3me à celle de M. Emile (Hôtel des Routiers).

Félicitations aux vainqueurs.

Offre d'emploi

Dame ou Jeune Fille est demandée comme employée auxiliaire au bureau de l'Enregistrement de Sisteron.

Diplôme : 1re partie du baccalauréat ou brevet élémentaire, connaissance de la dactylographie.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jame, Inspecteur de l'Enregistrement, 7, rue du Jalet.

Madame PICHON, Tabacs
Rue Saunerie
se tient à la disposition de sa clientèle pour les réparations de Poupons et Poupées.

FETE DE SAINTE-TULLE

Demain Dimanche 3 Juillet a Ste-Tulle, a lieu la Grande Fête de l'Union Départementale du Syndicat C.G.T. des Basses-Alpes.

Un car partira de Sisteron à 8 h., avec retour à 24 heures. Prix des places, aller et retour, 250 francs. Se faire inscrire chez M. Pau, facteur.

LA CONFERENCE
DE SAN FRANCISCO
vue par Raymond Cartier

Raymond Cartier fait pour vous le commentaire de la Conférence de San Francisco d'où sortira peut-être la Paix du Monde.

Au sommaire du même numéro : le centenaire de M. de Lattre de Tassigny, le père du Maréchal ; le drame de l'Algérie continue ; la Reine Elisabeth en Norvège et le marin tombé à l'eau pour elle ; Madame Volterra gagnante du grand prix de Paris ; les miracles de l'homéopathie et un magnifique reportage en photos-couleurs à Saint-Pierre de Rome, les fouilles pour retrouver le tombeau de Saint-Pierre.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

BUREAU DE BIENFAISANCE

Distribution des Bons les 1er, 2 et 4 Juillet au secrétariat de la Mairie.

ECHANGE DE TICKETS
DE CARBURANT DETAXE «essence»

Les détenteurs de tickets de carburant détaxé «essence» sont avisés que les imprimés nécessaires à l'échange sont à leur disposition à la Mairie.

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

ETAT-CIVIL

du 24 au 30 Juin 1955

Naissances: Claude Roger Mevolhon avenue de la Libération. — Robert Léon Féraud, avenue de la Libération. — Alphonse Joseph Callea, avenue de la Libération. — Alain Georges André Latil, Place du Marché. — Evelyne Jeanne Berthe Girard, avenue de la Libération.

Décès : Louise Delphine Blanc, épouse Derrives, 74 ans, quartier de Parésous. — Maurizio Chiaffredo Arnéodo, 37 ans, avenue de la Libération. — Célestin Marius Didier, 81 ans, rue Saunerie. — Fanny Roux, veuve Fortuné, 81 ans, avenue de la Libération.

ERRATUM

Dans le relevé d'état-civil de la semaine dernière, le décès de Mme Clémence Henriette Célina Bouchet, épouse de M. Bernard Gaston, a été porté Avenue de la Libération au lieu de Rue Basse des Remparts.

Toutes les grandes marques
PEUGEOT MONET et GOYON
MAGNAT-DEBON MOTOCONFORT
Nouvelles *Mobylettes* à trois vitesses
Scooter *Moby* 125 cm3 3 vit 103.000 fr
Machine à coudre *Omnia* (St-Etienne)
Mobylette *Utilitaire* 35.000 frs
Agence
Ch. FÉRAUD
64, rue Droite — SISTERON

G. ANDINE
Tailleur Hommes et Dames
Coupe Moderne
Rue des Combes — SISTERON

COIFFURE
FEMINA
Ses permanentes
Ses mises en plis
Ses teintures
donneront toute l'élégance
qui sied à la femme moderne.
Personnel nouveau. Coiffeuse qualifiée
SALON BERNARD
23, Rue Droite — SISTERON
Télé 2-44

Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
● décision rapide
● formalités simples
● conditions les meilleures
● aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
Jean ROMAN
Les Arcades, SISTERON — Tél. 58

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

BRIQUETS
2.500 Allumages
WEBER
VIGNET
Depuis 1.700 francs
A G A Z

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

Vespa 125 cc. 1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
Compteur km 3.600 fr. Taxes 3.640 fr.
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

La RONDE des ARONDES

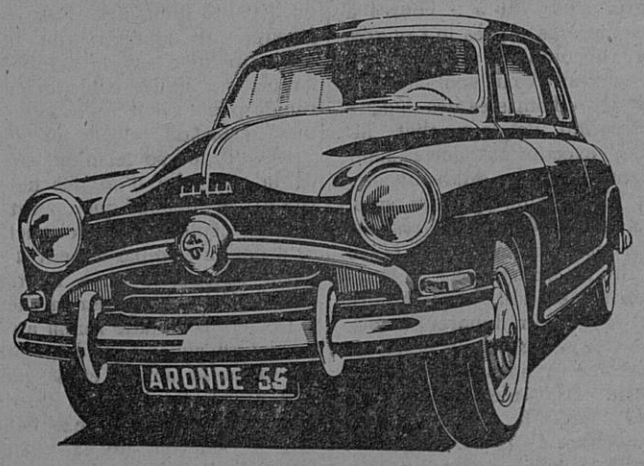

LA SURBAISSEE 55 *qui est la plus passionnante des voitures.*
A. BRUN Concessionnaire — SISTERON

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
PENSEZ A L'HIVER...
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Passez vos commandes des à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

Etude de Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON

VENTE JUDICIAIRE
aux Enchères Publiques

Le SAMEDI NEUF JUILLET mil neuf cent cinquante cinq, à neuf heures trente, avec continuation les jours suivants s'il y a lieu, à SISTERON, avenue des Arcades, No 13

Il sera procédé, par le Ministère de Me MALPLAT, notaire, à cet effet judiciairement commis, à la Vente aux Enchères Publiques des Meubles Meublants et Objets Mobiliers, linges, vaisselle, ustensiles, ci-après succintement désignés.

Et le LUNDI ONZE JUILLET, à quatorze heures trente, en l'étude de Me MALPLAT, notaire, Avenue des Arcades, No 12

Par le même Ministère

D'un DROIT AU BAIL ou PAS DE PORTE POUR TOUS COMMERCES situé à SISTERON, Avenue des Arcades, No 13, dans les immeubles reconstruits
sur la Mise à Prix de frs 400.000

D'une FOURGONNETTE tôlée RENAULT 11 CV
sur la Mise à Prix de frs 250.000

D'un MATERIEL DE FORAIN
sur la Mise à Prix de frs 75.000

D'une ARMOIRE FRIGORIFIQUE démontée
sur la Mise à Prix de frs 150.000

Le tout plus amplement désigné ci-après.

Les meubles et objets mobiliers comprennent notamment :

Une CHAMBRE A COUCHER complète, état neuf, comprenant lit et sommier métallique, armoire quatre portes, deux glaces, matelas à ressort, lustre quatre branches cuivre et verre avec chandeliers.

Une autre CHAMBRE A COUCHER avec cosy corner et literie à l'état de neuf, un canapé divan transformable.

Une SALLE A MANGER moderne ronce de noyer verni, état neuf, comprenant buffet, desserte, table à rallonges, six chaises simili cuir, deux fauteuils club, un lustre moderne six branches.

Un MOBILIER DE CUISINE comprenant cuisinière foyer mixte «De Dietrich» réchaud gaz butane, table moderne à l'italienne, 2 chaises. Un POELE Idéal 150 ; un POSTE T.S.F. Lemouzy 513, avec récepteur Capte ; une MACHINE A COUDRE électrique marque Elna ; un grand RADIATEUR Therm'x à catalyse ; un VELOSOLEX.

Divers SERVICES d'orfèvrerie Christofle et argenterie, bijoux divers.

SERVICE A POISSON complet ; SERVICE A CAFE et tête à tête Limoges, et Services divers.

Une Carabine à un coup ; un Revolver Unic ; un Rasoir électrique ; un Ato-Mixer.

Divers linges, draps, couvertures, couvre-lits, effets, fourrure, livres, ustensiles de ménage, etc... etc...

Le DROIT AU BAIL comprend les locaux ci-après :

Au rez-de-chaussée : un grand local à usage commercial d'une superficie d'environ 75 m2, deux pièces et W.-C. derrière

Grande cave en sous-sol indépendante aménagée en dépôt de marchandises (casiers, rayonnages, etc...)

Un Appartement au premier étage composé de quatre pièces, dont une indépendante, cuisine, hall, salle de bains, W.-C., grands placards et grande terrasse donnant côté couchant. LIBRE A LA VENTE.

Ce droit au bail résulte d'un acte sous seings privés, enregistré, consenti par les Consorts MEISSONNIER, pour une durée de trois, six ou neuf années, à compter du deux Septembre mil neuf cent cinquante deux, moyennant un loyer actuellement fixé à Quatre Vingt Seize Mille Francs (96.000 francs), mais révisable à l'expiration de la première partie triennale.

La FOURGONNETTE tôlée «Renault» 11 CV, est du type R 2062, année 1951, en bon état, immatriculée 51 G 4, de 1400 kgs de charge utile.

Le MATERIEL DE FORAIN comprend notamment étal, stores, bâche, etc...

L'ARMOIRE FRIGORIFIQUE démontée, de grande capacité, est complète avec son moteur électrique.

Paiment comptant. Enchères de 5.000 francs sauf pour matériel et mobilier. Les frais en sus seront annoncés au moment de l'adjudication.

Cette vente est poursuivie à la requête de Madame Eugénie VULLIEZ, veuve de Monsieur André VILLETTE, demeurant à PARIS, 124, rue du Chemin Vert, agissant au nom et en sa qualité de tutrice naturelle et légale de Monsieur Pierre VILLETTE, son fils mineur.

Elle a lieu en suite d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE, le dix huit Mai mil neuf cent cinquante cinq, ordonnant la Vente aux Enchères et commettant Me MALPLAT, notaire à SISTERON, pour y procéder.

Pour tous renseignements s'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

© VILLE DE SISTERON